Nations Unies E/CN.6/2018/19

Conseil économique et social

Distr. générale
26 mars 2018
Français
Original : anglais

Commission de la condition de la femme
Soixante-deuxième session
12-23 mars 2018
Point 3 de l'ordre du jour
Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et à la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale, intitulée « Les femmes en l'an 2000 : égalité des sexes, développement et paix pour le XXIe siècle »

Méthodes novatrices de collecte et d'analyse des données pour mesurer les progrès en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes

Résumé de la Présidente

1. Le 16 mars 2018, la Commission de la condition de la femme a tenu un débat d'experts interactif sur le thème « Méthodes novatrices de collecte et d'analyse des données pour mesurer les progrès en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes ». La réunion était présidée par la Vice-présidente de la Commission (Kenya), Mme Koki Muli Grignon. Les intervenants étaient les suivants : Steve MacFeely, Chef du service des Statistiques et de l'information de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement ; Jaime Sebastian Lobo Tovar, membre du Groupe de travail sur les statistiques ventilées par sexe du Département administratif national de statistique de la Colombie ; Nandini Chami, directrice adjointe de l'organisation non gouvernementale IT for change ; Nnenna Nwakanma, gestionnaire principale pour l'Afrique de la World Wide Web Foundation ; et Irena Krizman, coprésidente du Comité pour le renforcement des capacités statistiques de l'Institut international de statistique. Des représentants de neuf États Membres et six organisations de la société civile ont également participé au débat.

2. Au cours de ce débat, les participants ont recensé les méthodes novatrices pouvant être utilisées pour remédier au manque de données permettant de mesurer les progrès en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes et des filles. Ils ont également présenté les avantages et les difficultés liés à l'utilisation de sources de données non traditionnelles, en particulier les mégadonnées, pour le suivi de la prise en compte de la problématique femmes-hommes dans la poursuite des objectifs de développement durable, et défini des domaines d'action prioritaires pour l'avenir.

18-04760 (F) 250418 300418

Merci de recycler

Innovations concernant la collecte, la disponibilité et l'utilisation de données statistiques ventilées par sexe

3. Face à l'évolution rapide de l'informatique et à la demande croissante de données statistiques de qualité, et dans un contexte de réduction budgétaire, les organismes nationaux de statistique, les gouvernements, les entreprises et les organisations de la société civile ont de plus en plus souvent recours à d'autres sources de données, telles que les mégadonnées, pour améliorer la collecte, la communication, l'analyse et la diffusion de statistiques ventilées par sexe récentes et pertinentes. Ainsi, des sources de données non traditionnelles, comme les données géospatiales, les transactions effectuées par carte de crédit ou encore les données de téléphonie mobile, sont de plus en plus fréquemment utilisées, car elles peuvent aider à mieux comprendre certains aspects fondamentaux de la vie des femmes et des filles.

4. En outre, des mesures sont progressivement prises pour combler les lacunes liées à l'utilisation des données provenant d'enquêtes et de recensements traditionnels et optimiser les méthodes de collecte d'informations, en particulier l'utilisation de données issues de l'imagerie satellitaire, du Web ou de l'Administration. Compte tenu de ces évolutions, il est nécessaire d'institutionnaliser le recours à des sources de données non traditionnelles par les systèmes statistiques nationaux afin d'améliorer la production de statistiques et de combler le manque de données dans certains domaines, comme les violences faites aux femmes ou la situation de certains groupes spécifiques, comme les femmes et les filles handicapées, autochtones ou rurales.

Avantages et difficultés liés à l'utilisation de mégadonnées pour combler les lacunes en matière de données

5. Les participants ont souligné que les mégadonnées, qui permettaient de disposer de données de qualité, fiables et récentes en complément des statistiques officielles, pouvaient aider à remédier au manque de données relatives à la problématique femmes-hommes. Les sources de mégadonnées, notamment les données issues de la téléphonie mobile et d'Internet, permettent en effet de recueillir des informations détaillées et récentes sur des indicateurs clefs du bien-être des femmes et des filles qui ne sont pas toujours observables avec les sources de données traditionnelles, comme les enquêtes auprès des ménages et les fichiers administratifs. Toutefois, il a été précisé que si le recours à des sources non traditionnelles était certes prometteur, il ne devait pas se substituer aux statistiques de qualité produites par les systèmes statistiques nationaux.

6. L'accès aux sources de mégadonnées et l'utilisation de celles-ci constituent un défi croissant pour les offices nationaux de statistique. En effet, les questions concernant l'assurance-qualité, la propriété, la confidentialité et la représentativité des données étaient d'importants obstacles à l'utilisation des mégadonnées pour la production de statistiques officielles. Les participants ont par ailleurs souligné qu'il était nécessaire d'alléger les normes juridiques et déontologiques applicables aux services de statistique qui utilisent des sources de données non traditionnelles afin de régler les problèmes de confidentialité et de propriété des données.

Renforcement de la gouvernance des données à l'ère du numérique

7. Les participants ont insisté sur la nécessité d'adapter les principes applicables à la production et à l'utilisation de données statistiques au vu de l'utilisation croissante de sources de données non traditionnelles. Compte tenu de l'évolution de l'écosystème des données, ils ont également réaffirmé qu'il fallait se conformer strictement aux Principes fondamentaux de la statistique officielle régissant la production et l'utilisation de statistiques officielles. Des efforts de normalisation visant à élargir l'application des principes existants aux sources de données non

traditionnelles ont été mentionnés, comme le Règlement général sur la protection des données adopté par l'Union européenne, la Charte internationale sur les données ouvertes ou encore le Plan d'action mondial du Cap concernant les données du développement durable.

8. Les participants ont souligné que, dans le cadre du renforcement de la gouvernance des données à l'ère du numérique en faveur de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes et des filles, il était important de protéger les droits et libertés fondamentaux de ces dernières, notamment leur droit à la vie privée. En effet, l'accès des personnes à leurs données doit être considéré comme un prolongement de leur droit d'accès à l'information, en particulier dans des domaines prioritaires comme les soins de santé et l'éducation.

9. Les participants ont également insisté sur la nécessité de mettre en place de mesures de protection des données adéquates afin d'éviter l'utilisation abusive ou inappropriée de celles-ci. Les pays ont rappelé que l'Organisation des Nations Unies et d'autres organisations internationales et régionales jouaient un rôle fondamental pour ce qui est de l'établissement de principes et de normes régissant l'action collective visant à garantir la sécurité de l'utilisation des mégadonnées au service du développement.

Promotion de partenariats avec les utilisateurs et les producteurs de données

10. Les participants ont insisté sur la nécessité d'établir des partenariats stratégiques entre les acteurs étatiques et non étatiques afin de créer un environnement favorable à l'intégration et à l'utilisation de sources de données nouvelles et traditionnelles. Ils ont également précisé qu'il fallait renforcer la coopération entre les offices nationaux de statistique et les organismes publics et privés afin de faciliter l'accès aux sources de mégadonnées et de tirer tout le parti possible des statistiques officielles pour élaborer des politiques. Ils ont en outre souligné qu'il était indispensable d'instaurer des conditions propices à l'interopérabilité des données pour faciliter l'accès aux différentes sources de données ainsi que l'analyse et la compréhension de celles-ci.

Priorités à mettre en œuvre pour promouvoir les statistiques ventilées par sexe

11. Les participants ont souligné qu'il fallait redoubler d'efforts pour renforcer les capacités des systèmes statistiques nationaux et les aider à se moderniser pour leur permettre de collecter, produire et diffuser des statistiques et de combler les lacunes en matière de données ventilées par sexe en ayant recours à des sources de données traditionnelles ou non.

12. Les participants ont estimé qu'il était nécessaire d'adopter des mécanismes de gouvernance permettant de mieux harmoniser les données produites par les ministères, les organisations de la société civile et les instituts de recherche et celles produites par les offices nationaux de statistique.

13. Enfin, les participants ont insisté sur l'importance du libre accès aux données et à l'information dans le cadre du suivi des objectifs de développement durable.